

Programme triennal d'immobilisations de Sorel-Tracy : le complexe aquatique et le terrain synthétique au cœur des investissements

Sorel-Tracy, le 5 juillet 2021– Le conseil municipal a procédé à l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022, 2023 et 2024, prévoyant des investissements de l'ordre de 85 M\$ pour 91 projets sur 3 ans.

Le projet phare de ce PTI est sans contredit le complexe aquatique pour lequel un montant total de 30,8 M\$, réparti sur 3 ans, a été prévu. La Ville pourra d'ailleurs bénéficier d'une subvention de 20 M\$, provenant à parts égales des deux paliers de gouvernements, pour la réalisation de ce projet.

En qui concerne le terrain synthétique, c'est un montant de 2 M\$ qui est prévu pour 2022. Rappelons que du côté de la Ville de Sorel-Tracy, tout est prêt pour lancer les travaux. Nous attendons l'autorisation du ministère de l'Éducation pour que la Ville et le Centre de services scolaire puissent signer le bail et ainsi donner le coup d'envoi au projet de terrain synthétique.

Investissements majeurs pour les réseaux d'aqueduc, d'égouts et la voirie

47,8 M\$, soit 56 % des investissements, réalisés sur 3 ans, seront consacrés à la mise à niveau des infrastructures, incluant entre autres, la réfection des conduites d'eau potable et d'égout et la voirie. De cette somme, un montant de 5,3 M\$ sera investi afin de régler les problèmes d'eau jaune dans différents quartiers de la ville, une problématique prioritaire pour le conseil, de même que 15,7 M\$ seront consacrés exclusivement à la réhabilitation des chaussées dans l'ensemble du territoire.

Pour ces investissements, la Ville de Sorel-Tracy pourra compter sur une aide financière de 12,5 M\$ provenant du programme de subvention de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec. (TECQ 2019-2023).

Bâtiments municipaux : mise à niveau et construction

33, 7 M\$ sur trois ans, soit 40 % du PTI, seront investis dans les différents édifices administratifs, communautaires ou récréatifs. Un montant de 10,1 M \$ est d'ailleurs prévu spécifiquement en 2022 pour les bâtiments municipaux dont 8,4 M\$ ira pour la construction du complexe aquatique.

Pour l'année 2022, le conseil a planifié des investissements de plus de 28,9 M\$ dans différents projets.

Parmi les priorités, mentionnons entre autres :

- la construction du complexe aquatique (8,4 M\$);
- la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts (10,5 M\$) et des travaux de réhabilitation de chaussées (3,4 M\$);
- l'aménagement d'un terrain à surface synthétique (2 M\$);
- la mise aux normes et la réparation de plusieurs bâtiments, tels que la Maison des gouverneurs, le Colisée Cardin, l'Église Notre-Dame, le Centre récréatif Au fil-des-Ans, le chalet du parc Mgr-Nadeau. (1,7 M\$).

Pour le financement total du PTI 2022, 2023, 2024, la Ville de Sorel-Tracy compte sur un soutien financier de 40 M\$ des gouvernements provincial et fédéral pour réaliser ses projets. L'excédent sera financé par des emprunts de 30 M\$ et par d'autres sources de financement pour 15 M\$.

Vous pouvez consulter la présentation du maire, ainsi que tous les détails concernant le Programme triennal d'immobilisations, sur le site Web de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca/ville/administration-municipale/budgets-et-etats-financiers

Source :

Division des communications

71, rue Charlotte, C.P. 368, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7K1

Tél. : 450 780-5600, poste 5716 | info@ville.sorel-tracy.qc.ca